

« Le droit pénal social »

Vendredi 27 février 2026, de 9h à 13h, à l'EDAGO

par Me William PINEAU Avocat à Rennes

PROGRAMME

1. Principales infractions poursuivies en droit pénal du travail
 - a. Blessure/homicide involontaire (loi Fauchon ; distinction responsabilité personnes physiques/personnes morales ; focus sur les actions indemnitaires devant le TC et/ou devant le pôle social du TJ ; jp.)
 - b. Travail illégal
 - c. Harcèlement moral (TC vs CPH)
 - d. Les entraves (sous réserve)
2. Les plans nationaux de lutte contre le recours abusif aux contrats précaires et contre les accidents de travail graves et mortels et l'évolution consécutive des politiques pénales (activités des autorités administratives de contrôle, enquête en co désignation, spécialisation des parquets)
3. Le travail en co saisine avec l'avocat en droit social (l'interaction des procédures pénales et sociales)
4. Focus sur l'article 77-2 du Code de procédure pénale et les mesures alternatives aux poursuites (des choix de défenses pénales orientés par l'impératif de limitation de la publicité et de l'aléa judiciaire, notamment économique)
5. Focus sur la délégation de pouvoirs (rôle, utilité, conditions, limites)

